

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation** : 14 juin 2024

**Date de l'affichage de la convocation** : 14 juin 2024

**En exercice** : 13

**Présent(s)** : 7

**Absent(s)** : 6

**Pouvoir(s)** : 1

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

**Présents** : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, JOSSELIN Valéry, RICHARD Thierry, PETIT Emeline, MATHYS Mickaël

**Absents excusés** : DORTU Nadine, REZONJA Philippe, BREGÉARD Michel

**Absents** : FLAMAND Isabelle, WINDERICKX Jean-Luc LEPILLET Sonia

**Pouvoirs** : DORTU Nadine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

**Secrétaire de séance** : MATHYS Mickaël

➤ **Objet : Travaux d'entretien de la voirie communale supplémentaires confiés à la Communauté de communes du Plateau picard pour l'année 2023.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'entretien courant et l'exécution des revêtements superficiels des voiries de la commune pour l'année 2024.

Il y a en effet un intérêt technique et économique pour les communes à confier la réalisation de ces travaux à la Communauté de Communes, en les globalisant au sein d'un marché public de travaux passé par la Communauté de Communes du Plateau Picard.

**Vu** le programme préparé avec le concours des services de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'année 2024 ;

**Vu** la délibération D2024/20 du 24 mai 2024 de la commune d'Essuiles,

**Vu** le besoin d'ajouter aux travaux commandés une voie supplémentaire,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Décide** de réaliser, en plus de ceux déjà commandés pour 2024, les travaux de réparations et revêtements superficiels des voiries suivantes :

Voirie concernée	Coût des travaux
Chemin d'Essuilet - SPA	1 067.28 € H.T.

Montant H.T. de l'offre	1 067.28 €
Révision définitive indice 1.016	17.08 €
T.V.A. 20 %	216.87 €
Montant T.T.C. de l'offre	1 301.23 €
MOE 6% hors PN	78.07 €
Déduction FCTVA 16.404 %	- 213.45€
Montant T.T.C. de l'offre	1 165.85 €

**Décide** d'inscrire au budget de l'année 2024, article 6554, le crédit nécessaire au paiement de la contribution due à la Communauté de Communes pour cette prestation de service et qui sera égale à la dépense, TVA incluse, réalisée pour les travaux mentionnés ci-dessus et la participation de 6 % pour la maîtrise d'œuvre et diminuée du FCTVA 16.404%.

La Communauté de Communes transmettra à la commune, au plus tard un mois après la réception définitive des travaux, le montant exact de la contribution communale, accompagné de tous les éléments de calcul.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

**Ont signé au registre tous les membres présents.**

**Le Maire,**  
**Régis VANDEWALLE**

